

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME



ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 462 MAI 1987-8 F

ISSN 0012-6411

LE PROCÈS DU NAZISME

La France est un état de droit où tout accusé, y compris Barbie, a le droit d'être défendu. La défense de Barbie est assurée par Jacques Vergès que nous avons connu mieux inspiré dans le choix de ses clients. Le système de défense adopté semble s'orienter, non vers la recherche d'on ne sait quelles circonstances atténuantes, les charges retenues contre Barbie étant bien difficiles à nier, mais au contraire, vers la volonté de discréditer ses victimes, de calomnier la Résistance, de tenter de salir témoins et survivants...

Plus grave encore - si l'on peut dire - est le système Vergès lorsque, plus de quarante ans après les crimes retenus contre son client, l'avocat mise sur la répugnance qu'inspirent aux générations nouvelles les horreurs infligées aux peuples du Tiers-Monde en proie au colonialisme, puis au cours de la sanglante répression impérialiste à Madagascar, en Indochine, en Algérie pour tenter, en vain, de contenir le mouvement de libération de ces peuples, après la seconde guerre mondiale. En quelque sorte, Barbie, par Vergès interposé, s'apprête à jeter à la face du peuple français, au nom de qui les magistrats de Lyon vont rendre la justice: "je vous dénie le droit de me juger car, République française et Troisième Reich allemand, c'est du pareil au même!" Suffirait-il d'évoquer la mort tragique de Ben Barka pour tenter de soustraire à la justice l'assassin de Jean Moulin?

Il faudra que soient déjoués les pièges du mensonge car, autant que la justice, c'est la vérité qui devra l'emporter à Lyon.

La vérité, c'est que l'ordre hitlérien, que Barbie a servi de tout son zèle, ce fut l'étouffement par la terreur et le sang de toute forme de liberté, ce fut, avec l'idéologie barbare du racisme, l'abolition totale du droit et du respect dus à la personne humaine. Le régime nazi fut celui de la soumission totalitaire de toute la société aux intérêts des seuls maîtres tout-puissants de l'expansionnisme allemand.

La vérité, c'est que les combats libérateurs de la Résistance ont permis de rétablir les
(suite page 12)

Roubaix :
UNE RÉGION
MULTICOLORE

(page 2)

Bourg-la-Reine :
MIEUX FAIRE CONNAITRE
LE MRAP

(page 3)

Dossier :
BARBIE, UN PROCÈS
POUR L'HISTOIRE, UN
PROCÈS POUR LA LUTTE
Nazisme et néonazisme :
origines, caractéristiques
(pages 5 à 8)

Justice :
DEUX NON-LIEUX
INQUIÉTANTS

(page 9)

LA TRIBUNE DE
RÉFLEXION DU CONGRÈS
(page 10)

Notre histoire :
IL Y A DIX ANS, LE MRAP
CHANGEAIT DE TITRE
(page 11)

Une région multicolore : OK, je marche

Le CL de Roubaix impulse un rassemblement antiraciste régional avec les CL du Nord et du Pas-de-Calais

Le comité local de Roubaix impulse un rassemblement antiraciste régional avec les comités du Nord et du Pas-de-Calais et près de 60 organisations.

. Septembre 86: le comité roubaisien, associé à la LDH, décide de mettre sur pied un vaste rassemblement régional multiculturel. Conscientes de la méconnaissance des cultures de la part des communautés entre elles, nos deux associations veulent impulser une dynamique d'occasions où toutes les communautés pourraient se retrouver, échanger et communiquer.

A Roubaix, parce que cette ville compte près de 80 nationalités et parce que l'image véhiculée de celle-ci est souvent négative, présentant la présence des communautés étrangères comme étant un handicap (argument volontiers utilisé par le Front National, accrédité de près de 30 % des derniers suffrages!)

Dans le Nord-Pas-de-Calais parce que terre d'asile qui se doit de tirer parti de cette richesse culturelle représentée par l'implantation successive de cette multitude de populations. Sur la base d'un appel, près de 60 organisations et associations se joignent à cette volonté de tolérance. Un comité d'organisation est formé de leurs représentants et six commissions sont créées sur Roubaix (propagande, élaboration du spectacle et animation du défilé, accueil et réception des personnalités nationales, mise en place de comités d'organisations dans toutes les

grandes villes de la région, sécurité du rassemblement, secrétariat et trésorerie).

. Avant tout, cette manifestation se veut être une fête: ainsi le défilé sera animé par de nombreuses troupes folkloriques et de fanfares, le tout précédé de la banderole "Une région multicolore: OK, je marche!". Mais l'unité ne voulant pas dire non-spécificité des organisations, celles-ci pourront se présenter comme telles, l'expression autonome de chacune étant assurée lors de la conférence de presse du matin. Suite à la marche, aura lieu l'intervention d'orateurs nationaux: A.M. Dumas, Y. Jouffa, H. Désir et un représentant de l'immigration. Enfin, place au spectacle avec Cheb Mami et les Alizés, groupe régional antillais.

. Seuls points noirs, le budget et la position municipale à l'égard de cette initiative: à un mois de l'échéance, nous ne savons ni le montant des subventions allouées par le Conseil Régional et le Conseil Général, ni la décision de la Mairie qui tergiverse pour assurer ou non l'aide technique

. Oui, vivre à Roubaix et dans la région, ça veut dire vivre et travailler ensemble, avoir plaisir à être ensemble, s'amuser et écouter de la musique ensemble.

C'est ce que nous vous invitons à faire le dimanche 24 mai à Roubaix, avenue Motte à 15 heures (1).

Jean-Pierre MACRE

(1) Pour tout contact, tél. 20.73. 72.27.

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de Droit et Liberté, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11.

DES COMITÉS, DES ACTIONS

Des actions multiples des comités locaux, on peut dégager les suivantes :

Contre l'apartheid. Suite à la condamnation de Pierre André Albertini à 4 ans de prison ferme par le régime raciste de Prétoria, un certain nombre de comités locaux se sont mobilisés pour obtenir sa libération et sensibiliser l'opinion publique de façons diverses. Des motions ont été déposées auprès des préfets ou de leurs représentants, notamment à **Angoulême, Perpignan, Cherbourg**. Des manifestations ou rassemblements, spécialement à **Lille, Rennes, Ajaccio, Grenoble, Paris, Lorient**. Des pétitions sont remontées au siège du MRAP avec des centaines de signatures émanant de **Bordeaux, Limoges, Angoulême, Annecy, Clermont-Ferrand**. A signaler la participation locale du MRAP dans des actions contre la Compagnie TOTAL à **Dijon** et **Avignon**.

Des initiatives-phares. A **Marseille**, exposition sur la résistance et la déportation par la fédé des Bouches-du-Rhône.

A **Avignon**, par la fédé de Vaucluse, concours de projets d'affiches contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

A **Clermont-Ferrand**, à l'occasion d'une Quinzaine des Droits de l'Homme, une exposition a été organisée par le comité local sur les Gitans qui voit son important travail, entrepris depuis plusieurs années, couronné de succès par l'ouverture de 7 aires nouvelles de stationnement

A **Reims**. A l'initiative du comité local "24 heures avec les Juifs d'URSS" sous forme de films, débats, colloque. Nombreux orateurs de toutes sensibilités. Albert Lévy intervient au nom du MRAP.

Création récente de plusieurs permanences juridiques pour mieux répondre aux problèmes cruciaux rencontrés par la population immigrée à **Rennes, Roubaix, Lyon 2è, Agen**.

LE COMITÉ DE CHÂTILLON/ BOURG-LA-REINE

Deux tâches pour 1987 : sortir enfin des problèmes d'organisation et se faire connaître de la population

Un comité qui sort à peine de convalescence: c'est l'analyse que portaient les militants de Bourg-La-Reine et Châtillon à leur dernière assemblée générale, et ils se sont attachés à trouver les fortifiants nécessaires. Nous sortions d'une période de marasme organisationnel. Les quelques mesures prises (transfert du siège social du comité de Chatenay-Malabry à Bourg-La-Reine, reprise en main de la trésorerie, édition d'une lettre aux adhérents envoyée à l'ensemble des noms figurant dans le fichier, mise en place de réunions mensuelles, etc.) nous ont remis à flot en 1986.

Encore fallait-il s'interroger sur la nature de nos interventions publiques. Entre 85 et 86, nous avons, par deux fois, organisé des débats sur l'apartheid, avec la projection d'un film et la venue d'un militant de l'ANC. Autant les 35 personnes du premier nous avaient semblé un succès, puisque c'était la première fois, autant les 45 présents de l'année suivante, malgré un grand battage sur Châtillon, avec tracts et invitations, nous ont semblé insuffisants. Nous en avons conclu que, plus que faire venir les gens à de grandes initiatives fort coûteuses, il convenait d'aller vers eux, là où ils vivent et travaillent. C'est ainsi que fin mai, après accord avec les animateurs, nous avons organisé une soirée anti-apartheid dans un foyer de jeunes travailleurs, et dans un centre ouvert aux jeunes de 15 à 20 ans, pour la plupart immigrés. Nous avons une vidéo-cassette et avons animé nous-mêmes le débat, en collaboration avec l'antenne locale de SOS-Racisme. Cela a été un succès

et une expérience intéressante: nous sommes allés vers les gens, cela ne nous a rien coûté, l'information a été faite par l'animateur du foyer et il y avait beaucoup de jeunes présents.

Même souci de diffusion de nos idées sur le thème "Délinquance et racisme". Après une réunion publique sur ce thème, nous avons élaboré, en collaboration avec le comité local du 19-20ème de Paris, une brochure sur ce thème, tirée à plus de 400 exemplaires. L'objectif de cette brochure est de servir de supports à l'organisation d'autres débats de ce genre.

**Une brochure
sur le thème
« Délinquance et racisme »
tirée à plus de 400 exemplaires**

Nous avons de nombreux contacts avec les autres organisations implantées localement. C'est ainsi que nous avons participé à des initiatives lancées par des jeunes du Lycée Lakanal dans le cadre de la lutte anti-apartheid, au carnaval "Toucouleur" de SOS-Racisme en juin 86, au colloque antiraciste de L'Hay-Les-Roses de la fin 86 sur le thème "Immigrés aujourd'hui, citoyens demain".

Est-ce à dire que tout va pour le mieux dans notre comité? Pas tout à fait. Il nous semble qu'il nous reste des efforts à fournir en ce qui concerne l'information régulière et systématique de nos amis, que nous manquons de contacts avec les radios et la presse locales, de liens aussi avec le MRAP national

du fait de la quasi-inexistence de notre Fédération, que nous prévoyons d'ailleurs de réanimer.

Malgré cela, nous estimons que notre comité a progressé dans la prise en charge concrète de la lutte contre le racisme. Nous avons, à ce titre, été amenés à intervenir de façon très suivie pour aider à résoudre des problèmes de voisinage qui nous avaient été soumis.

L'avenir? Sur Châtillon, nous essayons de mettre au point une "mallette pédagogique", soit sur le thème "délinquance et racisme", soit sur le thème du "code de la nationalité", afin d'animer des soirées dans des foyers de jeunes ou autres. Nous avons lancé une réflexion et une étude des besoins qui nous aide à cerner l'intérêt de lancer une commission extra-municipale. Nous recensons actuellement tout ce qui a été fait dans ce domaine sur la commune. Sur Bourg-La-Reine, nous avons l'intention de travailler en milieu scolaire, sur le thème du conte. Un comité qui, somme toute, se relève bien de ses difficultés passées.

C.L. Châtillon/Bourg la Reine

Au moment où Pierre-André Albertini croupit dans les geôles de l'apartheid, sans que rien ne soit fait par le Gouvernement pour mettre fin à ce déni de justice, M. Gathsa Buthelezi, président fantoche d'un Bantoustan sud-africain, dont personne au monde, excepté l'Afrique du Sud qui l'a mis en place, ne reconnaît l'indépendance et la légitimité, est accueilli officiellement par le Premier Ministre français.

Le MRAP a diffusé un communiqué de protestation le 28 avril.

AGIR CONTRE LA FERMETURE DES CLASSES

Le MRAP - par l'intermédiaire de ses comités locaux - doit participer aux actions contre les nombreuses fermetures de classes prévues pour la rentrée 1987, de la maternelle au lycée.

La suppression de classes conduit en effet à l'augmentation du nombre moyen d'élèves dans les autres classes, soit 3 élèves de plus par classe en 3 ans. Cette surcharge aggrave inévitablement l'échec scolaire: on peut encore plus difficilement tenir compte de chaque élève. Les enfants de milieu social défavorisé - et notamment les jeunes issus de l'immigration - seront encore davantage en échec scolaire.

Voilà pourquoi il convient de contacter les associations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les élèves, les Conseils d'école ou d'administration des établissements pour leur fournir nos analyses sur l'école (**Droit et Liberté** d'octobre 86, "L'interculturel à l'école") et participer à la signature de pétitions ainsi qu'aux manifestations prévues. De même, opposons-nous à la fermeture de lycées professionnels (L.P.) comme dans le Val-de-Marne. Le racisme se manifeste par le rejet, la marginalisation de communautés: les mesures de fermeture ne peuvent qu'accentuer ce mouvement.

Enfin, le racisme se développe toujours sur des bases concrètes: mal-vie, concurrence à l'école, pour l'emploi, pour le logement, etc. S'attaquer aux manifestations du racisme, essayer d'améliorer les conditions d'existence, agir contre la crise devient de plus en plus important: il nous faut une école pour tous et pour chacun, développer le logement social, empêcher les attaques contre la Sécurité Sociale, etc. Le racisme étant un fait de société, le MRAP doit donc intervenir de plus en plus au niveau social ou "politique". La Commission Education fonctionne aussi à ce niveau.

Gérard COULON

L'AFFAIRE MAIGNANT/WARION

Bien que la décision de les remettre à la disposition de l'Education Nationale ait été annulée par le Tribunal Administratif, MM. Mignant et Warion, anciens professeurs à l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence, n'ont pu, à ce jour, obtenir leur réintégration dans leur poste.

Dans une conférence de presse donnée au mois de mars à l'Assemblée Nationale, le MRAP s'est élevé contre cette sanction totalement injustifiée et s'est inquiété de la recrudescence, selon les informations en sa possession, de manifestations de racisme et d'antisémitisme dans les rangs et les écoles de l'armée française.

Me George Pau-Langevin, prési-

dente du MRAP, a rappelé à cette occasion que le rôle éducatif de l'armée républicaine devait amener ses responsables à la plus grande vigilance face aux manifestations de racisme dans ses rangs..

Invités par Michel Polac dans son émission **Droit de réponse** du 25 avril, les deux professeurs ont pu expliquer leur situation actuelle. Malgré sa demande et de nombreux contacts avec les organisateurs de l'émission, le MRAP n'y a pas été convié. Albert Lévy s'est étonné auprès de Michel Polac qu'aucun responsable du MRAP n'ait jamais été invité à **Droit de réponse**, malgré la fréquence des sujets concernant la lutte contre le racisme.

LE PEN A LYON, A MARSEILLE, A PARIS

Et à chaque fois, des violences: au moment où le Président du Front National cherche à se doter d'une respectabilité présidentielle, des actes racistes menés par ses partisans, à Marseille comme à Lyon, viennent contredire ces efforts et montrer le vrai visage de l'extrême-droite française.

Ce qui n'empêche pas les médias de continuer à lui donner

largement la parole: le 6 mai, M. Le Pen faisait sa troisième apparition à **L'Heure de Vérité**. Lors d'un rassemblement devant le siège de la Commission Nationale pour la Communication et les Libertés, tenu le soir même de l'émission, le MRAP a protesté contre le fait qu'on ne donne pas la parole aux minorités mises en cause par le discours du Front National, pas plus qu'aux associations qui les soutiennent.

Différences

DANS LE NUMERO DE MAI, UNE INTERVIEW EXCLUSIVE DE Me GEORGE PAU LANGEVIN, PRESIDENTE DU MOUVEMENT, QUI FAIT LE POINT SUR LE ROLE DU MRAP DANS LE PROCES DE KLAUS BARBIE

Passez vos commandes à Différences, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS. Tél: (1) 48 16 88 33. L'exemplaire, 20F.

BARBIE, UN PROCÈS POUR L'HISTOIRE, UN PROCÈS POUR LA LUTTE

Lundi 11 mai 1987.

"Barbie Klaus, 74 ans, levez-vous! Vous êtes accusé de crimes contre l'humanité. Vous êtes l'instigateur de 4.342 meurtres, 7.591 déportations, 14.311 arrestations de résistants. Homme de terrain, votre sadisme vous a valu le surnom de "Boucher de Lyon".

Le procès Barbie ce sera aussi 40 parties civiles, 500 journalistes et rien que la liste des pièces du dossier comprend 300 pages.

On entend dire "Barbie c'est le passé, "Il faut oublier", "Des criminels de guerre, il y en a d'autres, et puis il y a d'autres problèmes aujourd'hui". D'autres, comme Raymond Barre, estiment que l'on devrait "laisser à Dieu le soin de juger le criminel". Pour d'autres enfin, ce procès constitue un acte de vengeance du vainqueur sur le vaincu, ou une tentative de diversion pour faire oublier les crimes du colonialisme français.

Barbie est avant tout connu pour ses actes criminels commis en tant que chef de la Gestapo de Lyon - en particulier l'assassinat de Jean Moulin, la rafle de la rue Sainte Catherine (9 septembre 1943) qui liquida la section française de l'UGIF (1), la rafle des enfants d'Izieu (51 personnes dont 41 enfants déportés en avril 1944) et la déportation de 150 personnes innocentes par le "dernier train" le 11 août 1944. Barbie c'est aussi l'homme d'après-guerre (2) De 1945 à 1950 avec un salaire mensuel de 1.700 dollars, il fournit des renseignements sur les milieux communistes à la CIA. En 1950, à la suite d'escroqueries et de malversations, il se réfugie en Amérique du Sud sous le nom de Klaus Altman et il acquiert en 1957 la nationalité bolivienne. Officiellement il est chef d'une entreprise de navigation et dirige une entreprise de construction. Il contribue à faire prospérer les colonies nazies latino-américaines et apporte dès 1952 un soutien actif à la dictature bolivienne tout en s'adonnant au trafic d'armes et de stupéfiants sous couvert de diverses affaires commerciales.

"Je suis un SS, c'est-à-dire un professionnel choisi par Hitler", déclare-t-il en 1973. A ce titre, il noue de nombreux contacts internationaux avec les groupes

néo-nazis: on le retrouve en particulier en contact avec un dirigeant de l'organisation néo-nazie espagnole CEDAD, elle-même liée à la FANE (3); avec Fritz Schwend, ancien nazi et agent de la CIA; ou encore avec Steffano Della Chiaie, néo-nazi italien, auteur présumé de l'attentat de Bologne qui fit 80 morts en 1980.

Mais en 1978, le vent change en Bolivie. Le gouvernement sanglant du général Banzer quitte le pouvoir pour faire place à un gouvernement civil intérimaire. Contre ce dernier, des commandos nazis dirigés par Barbie participeront à un coup d'Etat sanglant (900 morts). Peine perdue car en 1980 des élections libres amènent au pouvoir un gouvernement démocratique.

Ce n'est que le 5 février 1983 que Barbie est remis aux autorités françaises alors que son extradition était demandée depuis 1972 et qu'il s'est vu condamner à mort par contumace à deux reprises.

Le procès par lui-même - c'est celui de Barbie certes et de ses crimes monstrueux, mais surtout le procès d'un système d'oppression systématique et avilissante, de ses méthodes et de son idéologie. C'est la raison pour laquelle, à côté des victimes, le MRAP s'est porté partie civile.

Face à l'accusation (5), Me Vergès, apôtre d'une certaine forme de l'ultra-gauchisme, défendra ce vieux criminel non repent. Vergès, qui fut jadis avocat des Algériens luttant pour leur indépendance, a tout d'abord tenté de bâtir sa défense en insinuant que Jean Moulin avait été "donné" par des résistants ou sur des arguments pseudo-juridiques du type "enlèvement illégal". Mais l'essentiel de la démarche de Vergès n'est pas là. Elle repose sur une tentative de diversion, en insinuant que la France, ancienne puissance coloniale, cherche à occulter les forfaits du colonialisme en montant un procès à grand spectacle. Il cherche à détourner l'attention sur lui-même, en s'appuyant sur la réprobation légitime qu'inspire la répression coloniale. Il n'a d'ailleurs pas ménagé ses efforts pour faire accréditer cette thèse: ainsi le 1er avril dernier, il a déclaré devant le Barreau d'Alger que les crimes

contre l'humanité étaient "un alibi". Ainsi, tout se passe comme si la mort de Ben Barka permettait de soustraire de la justice l'assassin de Jean Moulin (6). Il va de soi que la vérité est ailleurs. C'est grâce à la lutte des démocrates français, des mouvements de luttes pour la liberté des peuples, dont le MRAP s'honore de faire partie, que Barbie a pu enfin être extradé après tant d'années.

C'est dans ce contexte que le MRAP sera présent au procès comme partie civile, représenté par Me Gourion qui donnera une partie de son temps de plaidoirie à un avocat allemand ainsi qu'à un avocat issu du monde arabe.

Pour bien montrer notre détermination de voir en ce procès un moment privilégié de la lutte contre le nazisme aujourd'hui et demain, le choix de nos témoins s'est porté sur Charles Palant, membre de la présidence du MRAP; Albert Jacquard, généticien de réputation internationale, qui s'attachera à démontrer le caractère anti-scientifique des doctrines "raciales" du nazisme.

Parallèlement à ce procès qui devrait se terminer vers la mi-juillet, l'action du

MRAP contre les relents nauséabonds du nazisme s'intensifiera.

Parmi les actions de la prochaine période prévues à l'initiative de notre Mouvement, citons:

- une conférence de presse le 15 mai à Lyon;
- un gala à l'issue d'une semaine contre le racisme à Lyon;
- diffusion d'un tract national au moment du procès ainsi que d'une brochure intitulée "Séquelle et camouflage de l'idéologie fasciste de la seconde guerre mondiale à nos jours";
- enfin, dans toute la France, des débats auront lieu sur le nazisme passé et malheureusement présent.

Notes

- (1) UGIF: Union Générale des Institutions Juives de France.
- (2) Voir à ce sujet **Différences**, n° 21.
- (3) FANE: Fédération d'action nationale et européenne, organisation néo-nazie française devenue après sa dissolution sur intervention du MRAP "Faisceaux nationaux européens" (FNE).
- (5) Au sujet de Vergès, voir **Différences**, n° 30.

L'IDÉOLOGIE NÉO-NAZIE : ORIGINES ET CARACTÉRISTIQUES

Il y a plus de 45 ans, la France, ou plutôt le gouvernement de Vichy, se couvrait de honte en instaurant le "statut des Juifs". Voilà 42 ans, l'Europe, à peine relevée de ses cendres découvrait avec effroi les horreurs du génocide. Le nazisme et le fascisme étaient-ils discrédités à jamais? On l'espérait. Et pourtant, les faits sont là.

1979. Un attentat détruit le foyer des étudiants juifs de la rue Médicis à Paris: 33 blessés.

1980. La gare de Bologne, la fête de la bière à Munich, la synagogue de la rue Copernic, respectivement 81 morts, 12 morts, 5 morts; trois crimes imputés avec certitude à des groupes néo-fascistes ou néo-nazis.

1981. Profanation du cimetière juif de Bagneux.

1984. Une femme, membre de la communauté juive de Nice, est assassinée par un fanatique de la croix gammée.

1985. Une bombe détruit une salle où se déroule un festival du

cinéma juif, le "Rivoli-Beaubourg", 18 blessés.

Des centaines d'autres faits pourraient être cités, mais cette énumération est suffisamment parlante pour illustrer la montée de la violence se réclamant de l'idéologie qui a provoqué l'hécatombe de la seconde guerre mondiale.

En fait, qu'en est-il aujourd'hui? Est-ce un phénomène ponctuel ou assiste-t-on à une émergence de ce que l'écrivain Berthold Brecht appelait la "bête immonde"?

Un essai de définition

Dans les démocraties occidentales, la situation économique et sociale est sensiblement différente de celle qui a pu exister dans les années 1930-1940. Le fascisme actuel présente plusieurs visages, plusieurs masques, aussi est-il difficile de le définir avec précision et d'en tracer les contours nets. Nous emploierons le mot "fascisme" dans les mêmes termes que la Commission d'enquête du

Parlement Européen: "une expression générique qui incorpore une série de termes interchangeable... termes tels que l'extrémisme ou le nationalisme de droite, le néo-nazisme ou le néo-fascisme (1).

Les idées et les cibles des fascistes aujourd'hui

Actuellement, le fascisme, à travers des organisations spécialisées telles la F.N.E. (Faisceaux Nationaux Européens), l'Oeuvre Française, le MNR (Mouvement National Révolutionnaire) en France, ou bien le "Groupe Hoffmann" ou le "Front National Socialiste" en Allemagne Fédérale, puisent directement leur idéologie dans ces doctrines que l'on croyait à jamais reléguées dans les pages noires de l'Histoire. Certaines de ces idées sont même parfois reprises par des personnalités politiques "honorables". D'autres organisations, au contraire, recherchent une nouvelle crédibilité en niant ou en édulcorant les effroyables forfaits du nazisme et du fascisme.

Les cibles anciennes L'antisémitisme

La dernière période a vu la réapparition en force de l'antisémitisme, thème immuable des nazis et nazillons de tous poils. Il se manifeste sous ses formes les plus concrètes depuis l'antisémitisme de graffiti en passant par des ventes de textes tels que "Mein Kampf" ou le "Protocole des Sages de Sion" et allant jusqu'à des attentats contre des personnalités ou des édifices de la communauté juive.

Ainsi peut-on lire dans des périodiques comme "Aspects de la France", "Militant" ou "Minute" des articles aberrants sur telle ou telle personnalité juive qui n'a pas leur agrément. La revue semi-clandestine "Antiyoutre" reprend le très vieil argument de la "puissance économique des juifs". D'autres, comme "Notre Europe" tentent de présenter les juifs comme "déstabilisateurs de l'histoire". Mentionnons aussi que des élus de la nation comme Romain Marie, député européen, reprend ce genre d'arguments lorsqu'il écrit: "un autre aspect du problème juif est la tendance qu'ont les juifs à occuper tous les postes-clés des nations occidentales" (?).

Le totalitarisme

Un autre thème classique du nazisme et du fascisme qui se révèle très fréquent dans la propagande actuelle est la haine de la démocratie, du socialisme et du communisme au profit de régimes politiques forts qui soient "l'expression politique d'une réalité biologique" (3) se basant sur une "jeunesse flottante".

Le culte des armées et des uniformes

Le goût des armes et des groupes armés trouve largement sa place dans le fascisme tel qu'il se présente de nos jours. Il se manifeste non seulement dans des écrits, mais aussi d'une manière

tout à fait concrète. On ne compte plus les camps d'entraînement en France (comme à Thuir l'été dernier); en Allemagne Fédérale, aux USA

Les falsifications de l'histoire

Depuis la fin de la guerre, beaucoup d'anciens chefs nazis sont morts ou ont ralenti leurs activités. Dans leur majorité, les néofascistes n'ont pas connu les atrocités du régime hitlérien. Conscients du discrédit jeté sur l'opinion par l'horreur des massacres perpétrés par leurs aînés, ces individus tentent de minimiser et d'édulcorer les effroyables forfaits du nazisme. Une tentative de falsification de l'histoire est ainsi entreprise en cherchant à réfuter, avec des arguments fallacieux, l'existence même des camps d'extermination:

- à travers des ouvrages tels le "Mensonge d'Auschwitz" de Thiès Christophersen, ou encore "Six millions de morts le sont-ils réellement" d'un certain Harwood ou encore des articles dans "Le combat européen" ou "Défense de l'Occident"

- des déclarations fracassantes sur les grands médias et dans la presse à fort tirage comme l'ont fait les professeurs Faurisson et Mauser ou Darquier de Pellepoix, l'auteur de la grande raflé du "Vel d'Hiv" qui déclarait froidement dans le journal "L'Express": "A Auschwitz on n'a gazé que des poux". Mentionnons encore l'historien Jean-François Chiappe qui prétendait sur la radio d'Etat que le chiffre de six millions de juifs exterminés pendant la guerre était "à revoir". Enfin, il y a moins d'un an, rappelons que Roques a tenté de soutenir une thèse à l'Université de Nantes niant les chambres à gaz.

Les cibles nouvelles

Les bouleversements de l'après-guerre, la prise de conscience

et le réveil des peuples du Tiers Monde de leur oppression, la présence en Europe occidentale de travailleurs immigrés ont amené les organisations fascistes ou fascistes à entreprendre ce qu'ils appellent la "croisade de l'occident". Ainsi, de plus en plus, l'antisémitisme n'est plus qu'une composante du racisme et les discriminations sont largement dirigées contre les travailleurs immigrés, accusés, comme les juifs naguère, de tous les maux de la société allemande: "700000 chômeurs=700000 juifs en trop" écrivait la propagande hitlérienne des années 30. "3 millions de chômeurs=3 millions d'immigrés en trop" placarde-t-on actuellement sur les murs de nos villes.

Notons enfin la nouvelle droite qui tente de donner des justifications soi-disant "scientifiques" ou "sociologiques" à ces théories inégalitaires en proclamant par exemple que la société doit être fondée sur une "hiérarchie sociale qui soit conforme à la hiérarchie biologique" (4).

Comment en est-on arrivé là?

Une dénazification illusoire

Dès 1944, la conférence de Maison-Rouge réunissait des dignitaires nazis, des SS, ainsi que des représentants de la grande industrie allemande pour préparer l'après-guerre. Au lendemain de la défaite du nazisme furent organisés des réseaux (Odessa et Spinne) pour transférer les anciens criminels vers des pays complaisants prêts à les accueillir tels l'Espagne, le Portugal, une grande partie des pays d'Amérique du Sud. Dans les pays occidentaux, la crise économique et la tension Est-Ouest aidant, les pouvoirs successifs ont fermé les yeux sur les activités des nazis anciens et nouveaux, ce qui a permis à ceux-ci de s'organiser sur le plan national et surtout international. En France, en Grande-Bretagne, en Suisse, aux USA, en Belgique, on compte plusieurs dizaines d'organisations ouvertement nazies - rien qu'en

1981, en RFA, on a compté 1.824 affaires directement liées au néo-nazisme (5). Toutes ces organisations se rencontrent parfois officiellement (conférence de Malmoë en 1951, conférence de La Nouvelle-Orléans en 1976...) et tentent de se fédérer à travers la WUNS (Union Mondiale des Nationaux Socialistes) ou la WACL (Ligue anticommuniste mondiale).

Par ailleurs, une grande partie des criminels nazis n'ont jamais été jugés - et encore aujourd'hui en RFA, des amicales d'anciens SS peuvent se réunir en toute impunité. Un député du parlement allemand a pu proférer l'an passé des propos antisémites.

Enfin - et ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres - souvenons-nous que Bousquet et Legay, organisateurs de la grande rafle du "Vel d'Hiv" en 1942 qui vit la déportation de plus de 4.000 enfants, ont été jusqu'à une période récente, membres de nombreux conseils d'administrations de sociétés françaises sans jamais être inquiétés.

Le manque de vigilance des médias

Dans ce contexte de crise économique, les médias sont parfois amenés à exalter soit l'oubli, soit une prétendue vertu du nazisme. Dans les librairies, les kiosques de gares, les grandes surfaces s'étalent des publications dans lesquelles les nazis sont présentés comme des héros ou des surhommes auxquels sont opposés des individus faibles, sans honneur, voire même lâches. Le thème du camp de concentration est également utilisé pour l'exploitation à bon marché du crime, du sang et du sadisme. Parmi les ouvrages les plus courants, citons "Fraülein SS" ou "Brigade Frankreich" de Jean Mabire, "Waffen SS" de Dominique Venner (ancien directeur du journal "Europe-Action") ou encore "Le rêveur casqué" de l'ancien collaborateur Jean de la Mazière. On peut évoquer également l'utilisation abusive et déformante du nazisme à travers des films sado-masochistes ("Portier de Nuit") ou pornographiques ("Fil-

les pour bourreaux SS"), des bandes dessinées (6), ou des jeux offerts aux enfants (soldats SS, ou camps de concentration miniaturisés).

Des hommes politiques comme Giscard d'Estaing en supprimant les cérémonies du 8 mai et en demandant la libération de Rudolph Hess, dernier accusé de Nuremberg, ou le Président Reagan en s'inclinant devant des tombes SS en RFA portent une lourde responsabilité dans cette absence de vigilance.

Dans le concert d'oubli et de mépris, la grande presse, la télévision, la radio ont apporté en de multiples occasions leur contribution. Certains, comme "France Soir", "Historama" ou même certaines chaînes de la télévision nationale, ne se sont pas gênés pour présenter des criminels nazis tels Peiper, Storgezy, ou Frau Geissler comme des héros en masquant soigneusement la nature véritable de leurs crimes.

En conclusion, même si les néo-nazis activistes sont assez faibles numériquement, par les moyens et les relais de complaisance dont ils disposent, ils influencent l'esprit des gens pour en faire rapidement des "Dupont-Lajoie" lamentables et malfaisants. L'histoire récente a montré en effet que l'arbitraire et la haine pouvaient se propager très rapidement à partir d'un petit nombre d'adeptes. Souvenons-nous que quand Hitler est entré au Parti Ouvrier allemand, ancêtre du parti nazi, il n'y avait alors que 7 membres.

Dossier réalisé par Pierre KRAUSZ

- (1) Parlement Européen. Document de séance A2-160/85.
- (2) Présent, n° 35, décembre 1979.
- (3) Notre Europe.
- (4) Nouvelle Ecole, n° 14, 1971.
- (5) D'après Horst Schötzki, "Le néo-nazisme en RFA". Article paru dans "Artikel Kommentare" (1982).
- (6) Les éditeurs de deux titres "Rabbi Slomon et la marée noire" et "Les derniers jours d'Hitler" ont été poursuivis par le MRAP.

Bibliographie sommaire

M.J. CHOMBART DE LAUWE. Complots contre la Démocratie. Les multiples visages du fascisme, 1982, Ed. FNDIRP.

ASSOCIATION CONSCIENCE ET LIBERTE. Dossier Antisémitisme (1982).

MRAP. Dossier "Le nazisme" (1986).

J.M. THEOLLEYRE. Les néo-nazis. Messidor/Temps Actuels (1982).

J. BRUNN. La Nouvelle Droite. Oswald (1982).

F. LAURENT. L'orchestre noir. Stock (1978).

M.J. CHOMBART DE LAUWE. Vigilance. Edi (1986).

E. PLENEL et A. ROLLAT. L'effet Le Pen. La Découverte/Le Monde (1984).

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239-81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavaille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier, Anne Lacomblez.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F

DEUX NON-LIEUX INQUIÉTANTS

Dans le numéro précédent de **Droit et Liberté**, nous avons présenté "le front des refus", notamment de la part des administrations.

Deux décisions judiciaires importantes ont été rendues ce mois-ci concernant des plaintes déposées par le MRAP contre deux administrations: la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et la Ville de Paris.

Dans le premier cas, Mme Fargier, assistante-sociale chef à la CAF, signait une note interne concernant le relogement des familles maghrébines dans les logements de l'O.P.A.C. des Bouches-du-Rhône. Le passage incriminé précisait: "Le pourcentage d'étrangers dans les groupes ne doit pas dépasser 5 %. Le rez-de-chaussée et les premiers étages leur sont réservés". Nous avons déposé plainte contre X avec constitution de partie civile, le 20 avril 1979.

Le 13 décembre 1985, le Juge d'Instruction de Marseille rendait une ordonnance de non-lieu contre laquelle le MRAP fit appel.

Le 17 mars 1987, la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence confirmait l'ordonnance de non-lieu du Juge d'Instruction.

Le raisonnement suivi ici est intéressant à plus d'un titre, en ce qu'il crée une jurisprudence qui risque de se répéter et en ce qu'il aboutit à la non-application de la Loi du 1er juillet 1972.

L'ordonnance de non-lieu fut motivée par le fait que cette note n'était destinée qu'à l'information du personnel de la CAF d'une pratique de l'OPAC dans laquelle la CAF n'est pas partie prenante, que la CAF et ses assistantes sociales n'ont aucun pouvoir pour attribuer des logements, qu'il n'a jamais été

soutenu que les demandes de logement présentées par des familles étrangères n'aient pas été instruites, qu'ainsi la CAF n'a pas commis d'acte de discrimination dans le bénéfice d'un droit fondé sur l'appartenance à une race.

Enfin, la pratique de l'OPAC ayant été décidée par son Conseil d'Administration, la volonté individuelle de ses membres est donc diluée.

N'aurait-on pu retenir la notion de responsabilité pénale des personnes morales et la complicité de la CAF dans cet acte de discrimination?

Une difficulté d'application de plus pour la loi de 1972

Quant à la décision du Tribunal de Grande Instance de Paris du 6 avril 1987 concernant la plainte déposée contre Mme Biebuyck, assistante chef de service social du Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Paris, par le MRAP et quatre autres intervenants, le raisonnement fut le même.

Le 14 juin 1977, Mme Biebuyck signait une note interne au BAS concernant le recrutement des aides ménagères pour l'opération "spécial troisième âge". Cette note précisait "éviter le personnel de couleur".

Le 19 septembre 1980, une ordonnance de non-lieu était rendue par le magistrat instructeur chargé de l'enquête.

Sur appel du MRAP et des autres parties civiles, la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel de

Paris inculpait finalement Mme Biebuyck, signataire de cette note, d'infraction à l'article 416 du Code Pénal (discrimination dans l'emploi).

Le Tribunal de Grande Instance de Paris refusa de condamner l'inculpée car celle-ci n'étant pas habilitée à recruter les aides ménagères ne pouvait commettre de discrimination à l'embauche.

De plus, il n'est pas démontré que les demandes de travail présentées par des personnes de couleur n'aient pas été étudiées.

Ainsi, le Tribunal de Grande Instance de Paris débouta les parties civiles. Le MRAP a fait appel.

La similitude du raisonnement des juges en ces deux affaires est remarquable et inquiétante.

Ceci laisse craindre que notre action engagée contre l'ANPE pour annonce d'offre d'emploi discriminatoire soit également rejetée puisque l'ANPE n'a pas qualité pour embaucher.

La notion de complicité n'est donc plus du tout retenue et, de ce fait, les discriminations de ce type sont donc couvertes.

La pochette sur la Loi de 1972 est enfin disponible au Siège pour la somme de 40 Frs, plus les frais de port: 5F40 (35 F + 5,40 F pour les comités locaux).

Remarquable travail de documentation, mené notamment par Claire Rodier pour le rendre le plus largement accessible, c'est un outil de travail incomparable pour tous ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, à entrer en rapport avec la justice et l'administration, qu'il s'agisse de se porter partie civile contre des auteurs d'actes racistes, ou d'aider des immigrés à se retrouver dans les arcanes de la législation française

TRIBUNE DE RÉFLEXION

Les contributions commencent à arriver. Mais pas encore assez vite

Quel MRAP dans les dix ans à venir?

Le chômage et l'inflation ne diminuent pas; la "crise" risque de se développer. Se poursuivra donc la mise en place d'une société à deux vitesses, multipliant les exclus, les marginalisés, le "quart monde". Cela favorisera la délinquance, l'insécurité, la peur, la concurrence pour la vie sur lesquelles s'appuie le racisme

Le MRAP devra donc lutter contre les fermetures de classes et l'échec scolaire, la fermeture de lits d'hôpitaux, la stagnation du logement social, les atteintes à la Sécurité Sociale, etc. Mais aussi il lui faudra agir pour l'interculturel à l'école, la satisfaction de besoins minimum (santé, logement, emploi...) permettant une vie digne et l'insertion des communautés issues de l'immigration: cela suppose des propositions pour transformer le quotidien, des perspectives pour une société solidaire, autogestionnaire, fondée sur l'échange et non l'exclusion; en quelque sorte, il s'agit à la fois d'actions sur le terrain (notamment avec les syndicats, les amicales de locataires, les associations de parents d'élèves ou de quartier) et d'intervention au niveau institutionnel.

Comment mettre nos réponses en perspective, fournir un projet de société? D'abord en agissant sur le terrain et en développant une grande campagne pour que les **droits politiques des immigrés** fondés sur l'égalité soient reconnus (débat citoyenneté/nationalité). L'insertion des immigrés dans la cité n'est pas l'affaire d'un quelconque organisme municipal (ONI) regroupant des "représentants" (?) des communautés étrangères, mais l'affaire

de **tous** les habitants. Comment en effet vivre mieux la ville? Le MRAP devra aussi développer des analyses et des débats sur la construction du "mythe national" dans le cadre du bicentenaire de la Révolution, ainsi que sur le "Nouvel Ordre économique mondial".

Comme tous les racismes sont liés, le MRAP doit mettre en place des réseaux de résistance (contre) et d'aide (pour); cela suppose des **comités locaux** et des militants présents sur le terrain, quotidiennement, donc des antennes ou des correspondants dans chaque amicale de locataires, chaque collège ou lycée, chaque grande entreprise. Les **Commissions** - en liaison étroite avec les comités locaux - pourront alors être informées, faire circuler l'information et proposer des solutions à la fois locales et institutionnelles. Il est aussi impensable que le MRAP ne dispose pas de moyens audio-visuels (vidéo-cassettes par exemple) présentant son action, ses analyses des films ou des émissions de télévision. Les contacts avec les médias doivent être développés. Les liens avec les milieux sportifs (Foulées multicolores) ou culturels sont la condition d'une action large et en profondeur.

C'est donc grâce à une action "enracinée dans la cité", en offrant des perspectives c'est-à-dire en proposant un projet de société, "Vivre ensemble dans la diversité", que le MRAP pourra enregistrer de nouveaux adhérents, qui militent et non pas en le décidant dans l'euphorie d'une Assemblée Générale. Nous ne pouvons être des "consciences"! L'analyse se nourrit de l'action et y aboutit.

Enfin, l'action au niveau institutionnel (Conseils Généraux, Préfectures, Régions) suppose une

mise en place et un fonctionnement (non bureaucratique) des Fédérations et de structures régionales ne se substituant pas aux comités locaux. Cela suppose aussi la mise en place progressive de permanents géographiques: priorité aux comités locaux!

Ces orientations "politiques" et ces décisions d'organisation seront au coeur du prochain congrès, je l'espère.

Gérard COULON

Comité local de Vitry (94).

Des troubles circulatoires

Le MRAP traverse une crise de croissance, pouvait-on lire dans une des dernières **Lettres du Secrétariat**. Je voudrais bien le croire car la crise de croissance est une maladie heureusement transitoire qui se termine automatiquement en prenant de l'âge.

Mon diagnostic serait tout autre et je pencherais plutôt pour des troubles circulatoires par sclérose vasculaire. C'est une maladie de l'âge mûr et d'ailleurs notre Mouvement va avoir 40 ans. C'est un peu précoce certes, mais chacun sait que l'inquiétude, le stress, l'hyperactivité sont des causes favorisantes et notre MRAP n'a pas manqué de tout cela pendant ces quarante années.

Le coeur (la direction) est resté lucide, dynamique, enthousiaste et dévoué, mais commence à présenter des signes nets d'insuffisance cardiaque consécutive à l'hypertrophie et à la prolifération de ses organes périphériques, les comités locaux.

Donc la circulation devient déficiente entre ces deux parties, les vaisseaux sont trop grêles et notre organisme commence à manquer

LE CHANGEMENT DE TITRE

Il y a dix ans, le Mouvement décidait de modifier son intitulé. Sans changer d'objectifs

Droit et Liberté de juillet 1977: Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, résume les débats du Bureau National précédent. C'est le début de la réflexion qui doit mener au congrès du Mouvement, prévu pour la fin novembre 1977. A la fin de son intervention, on lit ces lignes:

"C'est dans cette perspective de renforcement qu'il convient de répondre aux questions qui nous sont posées sur le titre du MRAP. Beaucoup d'amis, de nouveaux adhérents s'étonnent d'y voir figurer côte à côte les deux mots **racisme** et **antisémitisme**, alors que le premier englobe l'autre. Le racisme, en effet, c'est le tout; si l'on détaille, on peut énumérer le racisme anti-juif (antisémitisme), anti-étranger (xénophobie), anti-arabe, anti-gitan, anti-noir (avec cette forme particulière qu'est l'apartheid). Singulariser l'un d'eux semble illogique ou donne l'impression que nous n'entendons pas vraiment combattre **tous** les racismes (...)

Lors de la fondation du MRAP, les différences entre l'antisémitisme et les autres formes de racisme paraissaient sans doute plus évidentes qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, il semble, au contraire, que l'on mette plus volontiers l'accent sur ce qui rapproche les divers racismes, que l'on connaît mieux, grâce au développement de l'information et des échanges.

Les documents de l'O.N.U. et de l'U.N.E.S.C.O., les études scientifiques, les recherches des sociologues et des psychologues ont contribué à donner du racisme des définitions et des analyses globales (...)

Reste la question du sigle: MRAP, qui est de plus en plus connu, et dont la modification soulèverait des difficultés certaines. C'est pourquoi la proposition a été faite de le maintenir, en

adoptant le titre: "**Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**".

Le processus était lancé: vingt-huit ans après sa fondation, le MRAP, Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix allait, grâce à une astuce typographique, changer de nom sans changer de sigle, et devenir le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

C'est que le mot antisémitisme disparaissait, et ce simple changement contenait toute l'histoire du Mouvement. Est-ce à dire que la lutte contre l'antisémitisme allait disparaître, comme le prédisait **Le Droit de Vivre**, organe de la LICRA (alors elle-même LICA)? Sûrement pas: au même moment, le MRAP manifestait pour faire libérer Chtcharansky, emprisonné en URSS. En France, il organisait à Paris un colloque sur l'antisémitisme et le néo-nazisme aujourd'hui, avec Léon Poliakov. Simplement, l'antisémitisme devenait un racisme "comme les autres".

Né dans la nuit du nazisme

Ce qui, aujourd'hui, nous semble complètement naturel ne l'était pas il y a encore dix ans. Le MRAP était né dans la nuit du nazisme. Son ancêtre, le MNCR, s'était formé dans la résistance contre l'antisémitisme. La rapide résurgence de ce dernier après-guerre allait prolonger cet état de fait. Mais dès sa création, le MRAP se voulait autre chose qu'une machine de guerre contre l'antisémitisme. Comme le soulignait A. Lévy dans le résumé déjà cité:

"C'est en introduisant le mot **racisme** dans le titre que les fondateurs du Mouvement ont fait preuve d'ouverture et d'esprit de progrès. Le MRAP a démontré depuis - faut-il le rappeler -? sa volonté et sa capacité de combattre tous azimuts. Mais dans la mesure où la

formule retenue il y a 28 ans peut faire aujourd'hui obstacle à la compréhension de notre orientation, il y a lieu de s'interroger".

Or les guerres coloniales, puis la hausse de l'immigration économique dans les années fastes, immigration provenant essentiellement du sud de l'Europe, avait considérablement modifié la nature du racisme en France. Rien que pour l'année 77, au racisme d'Etat alors pratiqué en France (c'est l'époque des décrets Bonnet-Stoléru) s'ajoute la multiplication des actes racistes, des bavures, des assassinats. Si l'antisémitisme est encore virulent en France, il est largement rejoint par le racisme anti-arabe ou anti-noir. Après de longues discussions, dont on trouve l'écho dans les tribunes de réflexion de **Droit et Liberté**, le changement de sigle est adopté au congrès sans, d'ailleurs, que l'unanimité soit acquise sur ce point: au vote, on compte 75 % de pour, 21 % de contre, et 4 % d'abstentions.

C'est sans doute une période charnière pour le Mouvement que celle de ce débat autour du sigle. C'est que coexistent au MRAP, et sans doute plus il y a dix ans que maintenant, par la force des choses, deux générations de militants: la plus ancienne qui a d'abord connu et combattu l'antisémitisme, sous sa forme la plus radicale, la plus récente, moins sensible à l'antisémitisme, parce que n'ayant pas connu la situation des Juifs dans le monde avant la naissance de l'Etat d'Israël.

Encore qu'il serait abusif de ne traiter ces différences qu'en terme de génération, les exceptions étant légion dans tous les âges.

Dix ans après, on ne peut que se féliciter de ce changement, qui a donné au MRAP un universalisme dans la lutte contre le racisme qui fait aujourd'hui sa force.

Tribune, suite de la page 10

de sang et d'oxygène.

Mais cessons là cette parabole médicale.

Notre direction s'adresse à nous tous par l'intermédiaire des comités locaux et par notre presse à 6.000 militants, sinon adhérents. Par-delà ces adhérents, elle s'adresse à tous les hommes et femmes de ce pays que contactent les militants.

Comment parle-t-elle à ce peuple antiraciste? Uniquement par l'écrit: **Droit et Liberté**, **Différences**, **Lettre du Secrétariat**, circulaires nombreuses aux bureaux des comités, pétitions, etc.

C'est un orateur qui parle à 6.000 personnes sans micro, c'est un écrivain qui édite sans être diffusé, c'est un militant qui n'a que les mots pour convaincre. C'est de plus un excès de centralisme auquel nous allons tenter de remédier par la création des assemblées régionales.

Si un quart de l'énergie dépensée dans le foisonnement de l'écrit pouvait être distrait dans l'audio-visuel, ce sont des dizaines de milliers de personnes supplémentaires que nous toucherions.

Je me rends souvent dans des établissements scolaires pour expliquer nos idées à des centaines d'élèves. La nécessité de documents audiovisuels d'accompagnement étant absolue, j'ai fabriqué moi-même des vidéo-cassettes à partir d'émissions de la télévision.

Nous connaissons tous aujourd'hui l'importance de l'impact de l'audio-visuel pour promouvoir des idées, une doctrine, un personnage (nous l'avons appris à nos dépens par Le Pen). Si dans ce domaine la province réussit quelquefois mieux que Paris, c'est parce que dans certains endroits nous avons accès aux médias.

Puisque dans l'état actuel des choses, la plupart des médias sur le plan national restent muets à notre égard, il faut combattre cet état de fait par la médiatisation privée ou personnelle. Demandons l'avis à des professionnels.

Le procès Barbie est peut-être une occasion de médiatiser notre Mouvement.

Entrons dans le coeur des gens par les yeux et par les oreilles; c'est le meilleur moyen d'y rester.

Jean BLUM

C.L. de Mont-de-Marsan

ANALGAME "NOMADES-CAMBRIOLEURS" (suite)

Le responsable du Comité de Saint-Leu-La-Forêt (95) qui avait trouvé dans sa boîte à lettres un libelle de ce genre, se prétendant émaner de la Direction de la Police des Hauts-de-Seine, a écrit au Directeur départemental de la Police de ce département, et obtenu de celui-ci une réponse très intéressante:

"Je partage votre réprobation sur une diffusion de cette nature. Je reste persuadé que ce papier n'émane pas d'un service de Police. Bien plus, j'estime qu'il est de nature à jeter un discrédit sur la réalité des missions de la Police".

Ce qui peut jeter un discrédit sur la mission de la Police dans les Hauts-de-Seine... serait-il jugé bon ailleurs... à Castres, par exemple? (cf **Droit et Liberté** d'avril). Nous espérons de la Direction nationale une confirmation de la position du Directeur des Hauts-de-Seine...

Edito, suite de la page 1

libertés républicaines, d'élargir les conquêtes démocratiques et sociales, d'ouvrir des espaces nouveaux aux droits de l'homme et du citoyen, étant bien entendu que dans ces domaines où rien n'est jamais acquis, tout est perfectible toujours et sans fin. La vérité, c'est encore que ce furent les hommes et les femmes de chez nous, restés les plus fidèles aux idéaux de la résistance, aux idéaux républicains et démocratiques et qui se dressèrent les premiers contre la néfaste politique des attardés du colonialisme et des crimes honteux auxquels elle devait, hélas, conduire.

Tout le contraire d'une vengeance tardive, le procès qui s'ouvre, à Lyon, contre Klaus Barbie, doit être l'occasion de rappeler à qui l'aurait oublié et de l'apprendre aux générations venues depuis, ce que furent les années terribles quand régnaient sur la France, les Barbie et leurs complices; l'occasion de rappeler de combien de sang héroïque ou martyr il fallut abreuver les sillons qui menèrent à la victoire de 1945.

Charles PALANT,
membre de la présidence
du MRAP

CARNET

Pierre-Marie DANQUIGNY, responsable de la Fédération de Vaucluse a eu la douleur de perdre sa mère, Madame André DANQUIGNY, durant les vacances de Pâques. A cette occasion, nous l'assurons de tout coeur de notre amitié fraternelle.

* * *

Grande figure de la Résistance et militante du MRAP dès l'origine, Ségolène MALLERET-JOINVILLE est décédée en mars dernier. Nul doute que son combat continu contre le nazisme d'hier et les racismes d'aujourd'hui aura contribué à la création toute nouvelle du comité local d'Arcueil, ville où elle résidait. A sa famille et ses amis, nos sincères condoléances.